

Le post-bac :

***L'offre de formation
des universités
françaises***

FCPE Louis le Grand – 25 novembre 2017



Sommaire

- *L'enseignement supérieur en France (schéma général)*
- *La structure LMD (Licence, Master, Doctorat)*
- *L'offre universitaire:*
 - *Licences*
 - *Doubles licences*
 - *IUT*
 - *Ecoles d'ingénieur*
 - *PACES (Santé)*
- *Les passerelles*
- *Attention aux idées reçues*
- *Pour en savoir plus...*

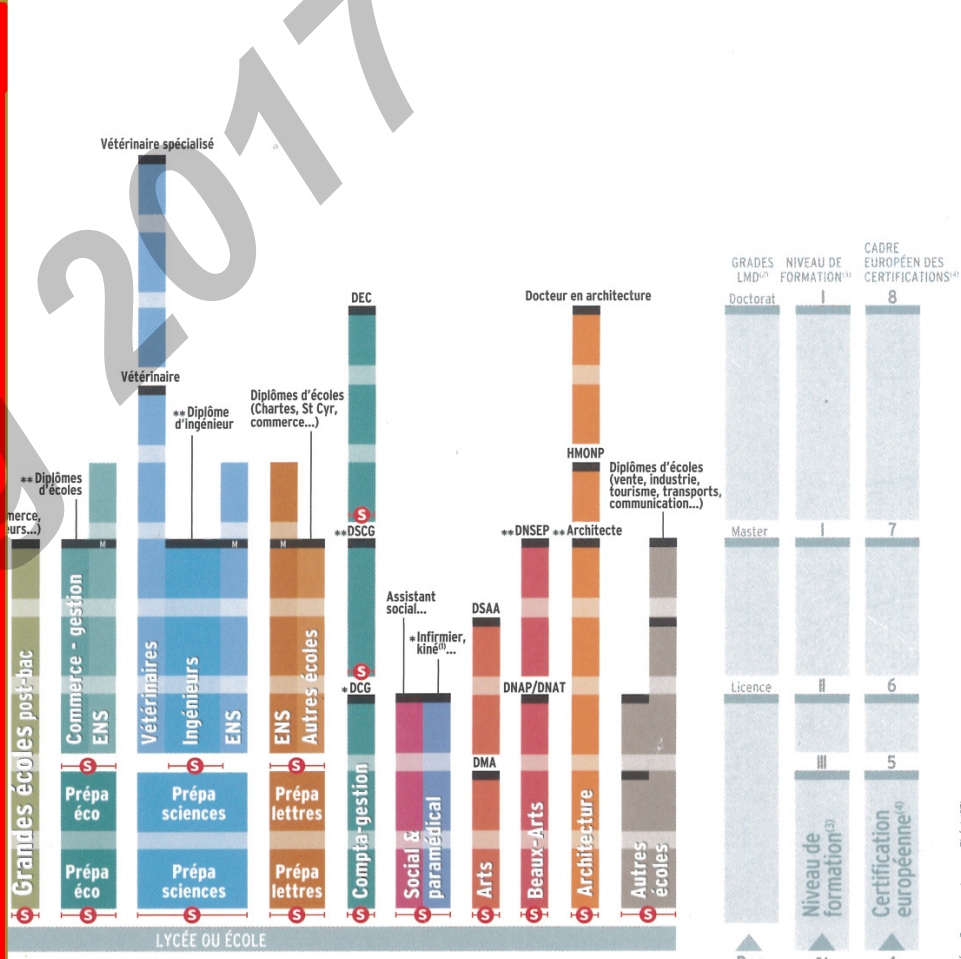
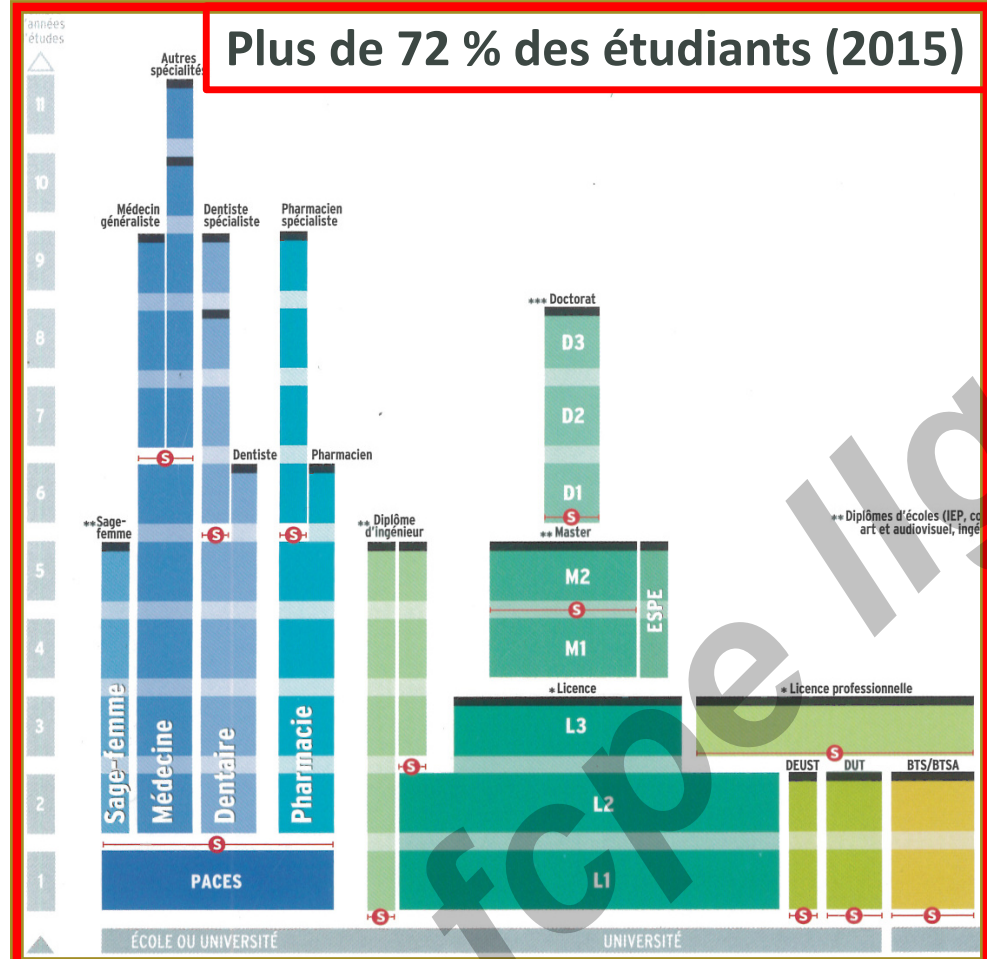
FCPE Louis le Grand – 25 novembre 2017





Le schéma des études supérieures

Les principaux itinéraires de formation

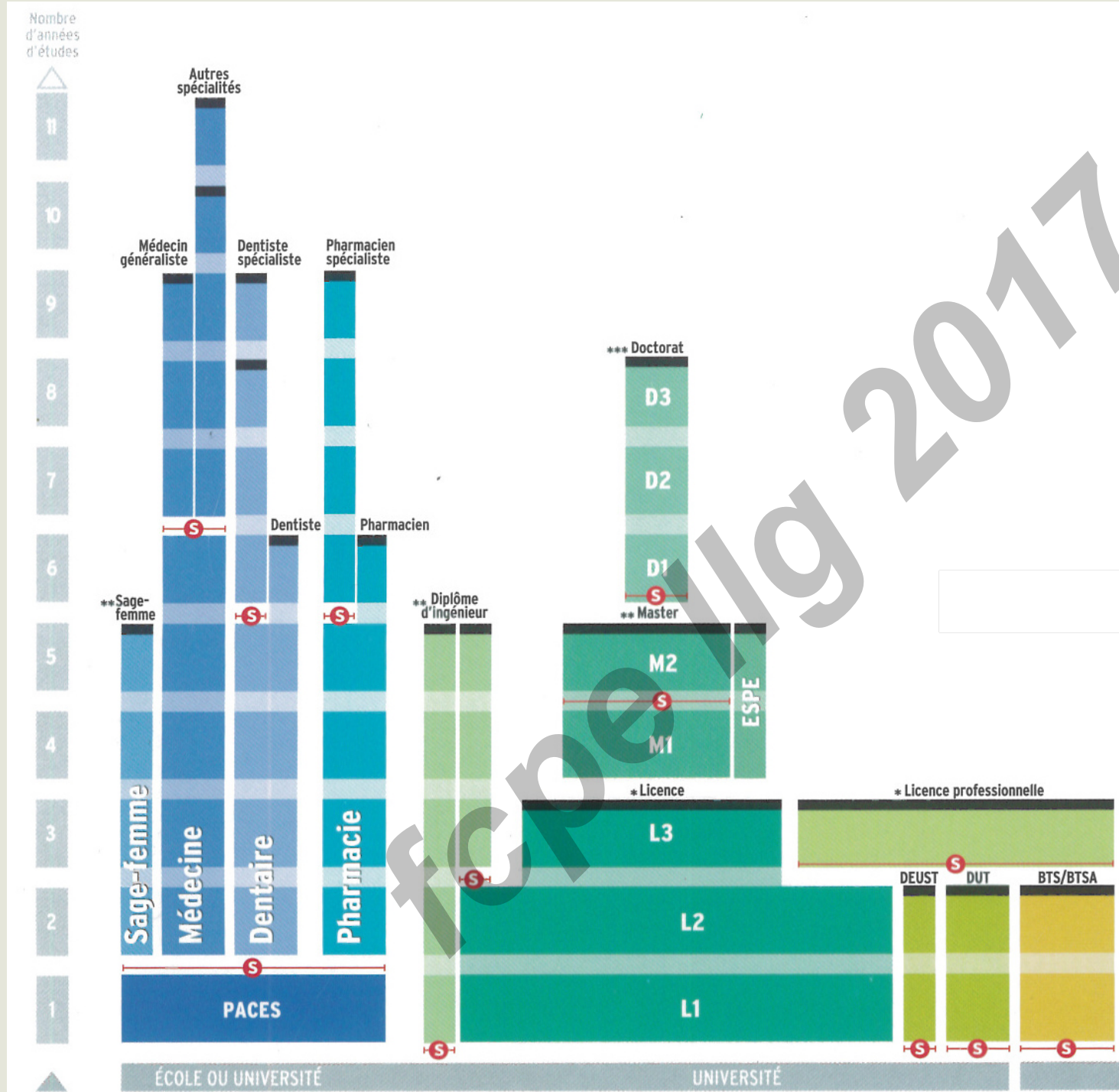


Il existe des passerelles entre ces différentes filières.

- BTS(A) : brevet de technicien supérieur (agricole)
- D : doctorat
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DEC : diplôme d'expert-comptable
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DMA : diplôme des métiers d'art
- DNAP : diplôme national d'arts plastiques
- DNAT : diplôme national d'arts et techniques
- DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
- DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
- DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- ESPE : école supérieure du professorat et de l'éducation
- HMONP : habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre
- IEP : institut d'études politiques
- L : licence / M : master
- PACES : première année commune aux études de santé⁽¹⁾
- * : tout ou partie de ces formations délivrent le grade de licence
- ** : tout ou partie de ces formations délivrent le grade de master
- *** : tout ou partie de ces formations délivrent le grade de doctorat

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après la première année d'études de santé (PACES)
 (2) Grades LMD : les grades de licence, master, doctorat correspondent à des paliers de formation européens.
 (3) Le niveau de formation permet de classer des diplômes et des certifications en fonction d'objectifs professionnels visés (métiers, fonctions ou activités). Pour en savoir plus : Les titres répertoriés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
 (4) Le Cadre européen des certifications (CEC ou EOF en anglais) permet aux états membres de la Communauté européenne de comparer les certifications et les diplômes délivrés par les différents pays.

Les filières post-abc en France



Doctorat (bac + 8) D

Master (bac+5) M

Licence (bac +3) L

Bac (B)

Le système LMD (Licence, Master, Doctorat)

- Ce système tend à **structurer l'ensemble de l'enseignement supérieur** en France (et en Europe), y compris les CPGE, les écoles d'ingénieur comme les écoles de commerce, les IEP...
- Système européen (UE) vers 2000... même si la mise en œuvre a été progressive
- L, M, D = seuls grades universitaires reconnus (avec le bac)
fin du DEUG (bac+2), de la maîtrise (bac +4), du DEA et du DESS (bac+5)
- Organisation **semestrielle** des années universitaires
- Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (**ECTS** : *European Credits Transfer Scale*) : 30 ects par semestre ; 180 ects pour une licence (6 × 30 ects) ; 120 pour un master (4 × 30 ects) → **Favorise la mobilité** des étudiants

L'offre universitaire de formation post-bac

Licences

- 3 ans - 180 ECTS
- "Non sélectif"

Doubles licences

- 3 ans - 240 ECTS
- Sélectif

DUT (IUT)

- 2 ans
- Sélectif

Ecoles d'ingénieur universitaires

- Une soixantaine d'écoles
- « Prépas » intégrées (5 ans)
- Bac S, STI2D

PACES

- Première année commune aux études de santé
- Concours en fin d'année !

Les licences

- Licences : 45 mentions dans 4 grands domaines
 - Arts, lettres, langues ;
 - Droit, économie, gestion ;
 - Sciences Humaines et Sociales ;
 - Sciences, technologies, santé
 - Licence :
 - ~ 1500h de formation sur 3 ans ;
 - 20 – 30h heures de cours par semaine ; important travail personnel autonome (~ 20h)
 - Contenu de la formation qui change d'une université à l'autre
 - Non sélectives (accès ouvert à toutes et tous) mais :
 - parfois « sous tension »
 - se poser sérieusement la question de l'**adéquation** entre la série du bac et la licence choisie (exemple : sciences pour l'ingénieur ; électronique ; automatique ; mécanique ; énergie ; génie civil ; sciences et technologies... pour les bacheliers STI2D)
- Dans certaines universités : remises à niveau, recommandées en fonction de la série du bac et de la licence envisagée

Les « doubles licences »

- Cursus sélectifs : 30-60 places en L1 ; double qualification/diplôme ; 240 ECTS
- Paris Sud (Orsay) : 30-50 places par filière
 - Économie et Mathématiques
 - Informatique et Mathématiques
 - Mathématiques et Physique
 - Physique et Chimie
- Paris 6 – UPMC (avec des partenaires) :
 - Sciences et musicologie
 - Sciences et histoire
 - Sciences et philosophie
 - Sciences et allemand
 - Sciences et linguistique
 - Informatique et lettres
- Paris 5 (Descartes):
 - Droit, Economie, Gestion
 - Sciences pour la santé et Economie/gestion
 - Sciences pour la santé et Droit
 - Sciences pour la santé et Mathématiques
 - Sciences pour la santé et Psychologie
 - Informatique et Mathématiques
- Paris 1 ; Paris 4 ; Paris 7 ; Nanterre ; etc. **L'offre est vaste !**

Les écoles d'ingénieur (au sein des universités)

- Peu connues... injustement !
- Une soixantaine d'école sur tout le territoire = $\frac{1}{4}$ des écoles d'ingénieur en France
- Admission post-bac (S, STI2D...)... ou après une CPGE/IUT.
- Réorientation possible pour les étudiants de PACES
- Frais de scolarité faibles ; diplômes nationaux reconnus par la commission des titres d'ingénieur
- Forte proximité avec les centres et laboratoires de recherche universitaires.
- Exemple : Réseau Polytech (UPMC, Paris-Sud... mais aussi Lille, Lyon, Nancy, Tours...)
 - UPMC : Agroalimentaire ; Informatique et mathématiques appliquées, Robotique...
 - Orsay : Electronique, énergies, systèmes ; Informatique ; Photonique et systèmes optroniques...
 - Concours spécifique STI2D et STL : 262 places en 2018

Les DUT

- DUT : Diplôme Universitaire de Technologie (se prépare dans un IUT, au sein d'une université)
- Emploi du temps et conditions qui « ressemblent un peu au lycée » (programme, assiduité, classes, encadrement...)
- Sélection à l'entrée ; pour toutes les séries L, S, STI2D...
- Poursuite d'étude très très fréquente en licence professionnelle, en écoles, en licence puis master...

Paris Sud (Orsay) :

Économie et Mathématiques
Informatique et Mathématiques
Mathématiques et Physique
Physique et Chimie

Paris Diderot :

Mesure physique

Paris Descartes :

Info-com
Gestion, compta
Statistique et informatique décisionnelle
Carrières sociales
....

La PACES

- PACES : Première Année Commune aux Études de Santé
- Voie d'accès pour :
 - Médecine
 - Pharmacie
 - Odontologie (dentaire)
 - Maïeutique (sage-femme)
- Concours en fin de première année ; un seul redoublement possible
- Taux de réussite variables (en IdF : environ 20 % en moyenne ; 17-18 % pour médecine)
- Nombreuses possibilités de réorientation durant l'année et surtout en fin d'année
- A noter : existence de voies d'accès alternatives (selon les universités)
 - Alter-Paces (accès après une licence légèrement aménagée)

Les nombreuses passerelles

- Passerelles pour la réorientation :
 - Exemple 1 : en fin de premier semestre de PACES... Kinésithérapeute, ergothérapeute...
 - Exemple 2 : en fin de première année de PACES, en fonction des notes, passage en L2, DEUST...
- Passerelles pour accéder aux « grandes écoles » (et inversement) :
 - Plus d'un tiers des élèves de grandes écoles ne sont pas issus de CPGE
 - Depuis un DUT, une Licence, un M1...
 - Exemple : 140 places au concours CCP (ENSI) ; 120 places aux Ecoles Centrales (dont 40 à Paris) ; 140 (L3) + 170 (M1) places au concours « Mines-Ponts » ; 23 places à l'X (sur 90 dossiers recevables !)...
 - Parfois, toutes les places ne sont pas pourvues !
- Existence de passerelles permettant d'accéder à d'autres filières après avoir renforcé ses acquis (exemple : *DU PaRéo* à l'Université Paris Descartes)
- Existence de modules de formation renforcés pour les bacheliers n'ayant pas toutes les compétences requises

Attention aux idées reçues ! (1)

- A propos du taux d'échec, ou des taux de réussite en Licence :
 - Le taux d'échec cache des réalités très différentes (réorientations ; abandon ; inscriptions fictives...) et est interprété très différemment selon les filières (sélection / échec)
 - Le taux d'échec varie fortement selon le bac, la mention, la formation, l'université...
 - Et de toute façon, un taux statistique moyen n'est pas un pronostic de réussite pour un élève-étudiant (surtout venu de LLG)
- Mais il est vrai qu'il faut (en Licence notamment) :
 - être autonome ;
 - ne pas se laisser déstabiliser par le changement d'ambiance par rapport au lycée ;
 - s'engager dans une filière en adéquation avec ses domaines/disciplines de « prédilection » ;
 - savoir profiter de la richesse de l'offre

Attention aux idées reçues ! (2)

- Richesse de l'offre ;
- Existence de filières avec des degrés d'exigence variables ; plus facilement compatibles avec d'autres activités (musique, sport, engagements associatifs...)
- Le cap le plus difficile (d'un point de vue statistique... et individuel) : la première année !
- Existence de passerelles ; réorientations plutôt faciles (et prévues)
- Diplômes nationaux
- Coûts d'inscription faibles - Se rappeler que le coût d'une formation et que le papier glacé de la plaquette (!) ne sont pas des synonymes de « qualité de la formation »

Les ressources pour s'informer davantage

- Connaître les noms des universités, leur numéro, leurs regroupements, leurs organisation...
- Le site de l'ONISEP : <http://www.onisep.fr/> et les sites des universités :
 - www.univ-paris1.fr ;
 - www.parisdescartes.fr ;
 - www.upmc.fr ;
 - www.univ-paris-diderot.fr ;
 - www.u-psud.fr ; etc...
- Les **JPO des universités**, les **sites d'orientation active**, les **MOOC**, les **Journées d'immersion (IUT)**...
 - Pour y trouver des réponses aux questions, établir des contacts, découvrir les locaux...
Exemple : IUT de Saclay, JPO et visites le 10 février 2018, journées d'immersion...



Merci... place aux questions